



PROJET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE A HUIS CLOS LE 6 AVRIL 2020 À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 5, RUE GALE.

Considérant les circonstances exceptionnelles entourant la crise sanitaire du Coronavirus et afin d'assurer la protection de tous, soyez avisés, par la présente, que la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil municipal d'Ormstown, se tiendra **A HUIS CLOS le 6 AVRIL 2020 à 19h30**, à l'Hôtel de Ville d'Ormstown, et que le projet du procès-verbal de ladite séance sera affiché sur le site internet de la municipalité d'Ormstown au www.ormstown.ca.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS;

Présences :

Ken Dolphin
Chantale Laroche
Stephen Ovans
Jacques Guilbault
Michelle Greig
Thomas Vandor

Absences :

Formant quorum sous la présidence du maire Jacques Lapierre, les conseillers étant reliés à distance et le directeur général M. Georges Lazurka étant présent, la séance débute à 19h30.

20-04-092 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Ken Dolphin

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant en annulant le point 10.4:

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1 AFFAIRES LÉGISLATIVES

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
 - 1.2.1 Procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2020
- 1.3 Affaires relatives aux procès-verbaux
 - 1.3.1 Suivi du procès-verbal de la séance du 2 mars 2020
- 1.4 Période de questions
- 1.5 Rapport de l'inspectrice municipale
- 1.6 TECQ 2019-2023 - Modification aux critères d'admissibilité de travaux
- 1.7 Avis de motion règ.131-2020 encadrant les chiens dangereux
- 1.8 Avis de motion règ. 39.7-2020 Tarifs
- 1.9 Avis de motion règ. 23.9-2020 lotissement (amendes)
- 1.10 Avis de motion règ. 25.36-2020 zonage
- 1.11 Mesure d'allègement pour paiement taxes 2020

2 GESTION FINANCIÈRE

- 2.1 Paiement des comptes à payer au 31 mars 2020
 - 2.1.1 INFO Avantages sociaux au 21 mars 2020
- 2.2 OHHSL Adoption du budget initial 2020
- 2.3 A.E.M.F.S.Q. frais annuels pour 2020
- 2.4 Renouvellement du prêt # 4 CP (Règl. 68-2011)
- 2.5 Octroi de contrat- Asphaltage 2020
- 2.6 Équipements Colpron inc.- Ajouts sur véhicule 30 (tracteur 2019)
- 2.7 Kemira Water Solution - Fourniture sulfate d'alun 2020
- 2.8 Groupe Néotech - achat ordinateurs pour biblio
- 2.9 Groupe Néotech - Entente financière pour frais informatiques
- 2.10 Acompte à verser à UAF
- 2.11 Fourniture de terre de finition 2020 - Crête Excavation Inc.

3 GESTION DU PERSONNEL

4 GESTION DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS

5 GESTION DES IMMEUBLES

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7 TRANSPORT ROUTIER

8 HYGIÈNE DU MILIEU

9 URBANISME ET ZONAGE

10 LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Demande en regard du tournoi de balle Rosalie-Émond (août 2020)
- 10.2 Demandes du club de soccer en vue de la saison estivale
- 10.3 Expo Ormstown 2020
- 10.4 Demande de Vélo Québec (31 mai 2020) **ANNULÉ**
- 10.5 Demande prolongation Mada

11 VARIA ET CORRESPONDANCE

20-04-093 Adoption procès-verbal séance 2 mars 2020

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Ken Dolphin

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mars 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Comme la séance a eu lieu à huis clos, le conseil municipal autorise l'affichage du Projet de procès-verbal de la séance du 6 avril 2020 sur son site internet, afin que les citoyens en soient informés et puissent, s'ils le désirent, transmettre leurs commentaires ou questions sur les sujets présentés.

20-04-094 TECQ 2019-2023 Modifications aux critères d'admissibilité de travaux

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU QUE l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises, à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU QUE les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU QUE plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures telles un réseau d'aqueduc et d'égout, ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés, ne sont plus acceptés;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU QUE la députée fédérale de Salaberry-Suroît met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna, fin de revoir les critères d'admissibilité des projets;

ATTENDU QUE la députée fédérale de Salaberry-Suroît recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Chantale Laroche

Appuyé par Michelle Greig

Et résolu à l'unanimité :

- D'APPUYER la députée fédérale de Salaberry-Suroît dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet;

- DE TRANSMETTRE copie de cette résolution à la députée fédérale de Salaberry-Suroît et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna.

20-04-095 Avis de motion règ. 131-2020 encadrant les chiens dangereux

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 3 mars 2020, du règlement du Gouvernement du Québec encadrant les chiens dangereux;

ATTENDU l'article 63 de la Loi sur les compétences municipales;

Un avis de motion est donné par la conseillère Michelle Greig, que sera déposé lors d'une prochaine séance à venir le projet de Règlement 131-2020 visant l'encadrement des chiens dangereux et la sécurité du public.

20-04-096 Avis de motion règ. 39.7-2020 Tarification des services municipaux

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier les tarifs du règlement 39.6-2019 concernant des permis, certificats et autres services offerts;

Il est donné avis de motion par la conseillère Chantale Laroche que sera déposé, à une assemblée ultérieure, le projet de règlement 39.7-2020 sur la tarification des permis, certificats et autres services offerts par la municipalité.

20-04-097 Avis de motion règ. 23.9-2020 modifiant le règ. de lotissement 23-2006

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut adopter un règlement de lotissement pour l'ensemble du territoire municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un règlement de lotissement 23-2006

CONSIDÉRANT QUE cette demande de modification réglementaire a pour objectif de modifier le coût des permis, certificats et infractions;

Il est donné avis de motion par le conseiller Ken Dolphin que sera déposé, à une assemblée ultérieure, le projet de règlement 23.9-2020 modifiant le règlement de lotissement 23-2006.

20-04-098 Avis de motion règ. 25.36-2020 modifiant le règ. de zonage 25-2006

ATTENDU QUE des erreurs cléricales doivent être corrigées dans le règlement de zonage;

ATTENDU QUE cette modification réglementaire a pour objectif de modifier le coût des permis, certificats et infractions;

ATTENDU QUE certains types d'autorisation ou de permis devraient être surveillés et ajoutés, afin de maintenir une bonne gestion de l'aménagement du territoire et de la qualité de vie de la municipalité;

ATTENDU QUE certaines définitions devront être ajoutées aux règlements afin de faciliter la compréhension de tous et chacun;

ATTENDU QUE cette modification réglementaire a pour objectif de faciliter l'utilisations des grilles d'usages;

ATTENDU QUE le règlement de zonage doit être conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 145-2000;

Il est donné avis de motion par le conseiller Jacques Guilbault que sera déposé, à une assemblée ultérieure, le projet de règlement 25.36-2020 modifiant le règlement de zonage 25-2006.

20-04-099 Mesure d'allègement paiement taxes 2020

CONSIDÉRANT la pandémie mondiale causée par le Coronavirus ou Covid19;

CONSIDÉRANT QUE cette situation difficile a des répercussions financières pénibles autant chez les individus que dans les commerces;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire venir en aide à ses citoyens en annulant les intérêts, d'ici au 30 juin 2020, sur tous les paiements de taxes de 2020;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement durant cette période de crise due au Coronavirus, d'annuler les intérêts sur tous les paiements de taxes et de droit de mutation de l'année 2020, et ceci, jusqu'au 30 juin 2020.

20-04-100 Paiement des comptes à payer au 31 mars 2020

Sur proposition de Ken Dolphin

Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes suivants :

2580	BROSSEAU ET LAMARRE INC. (pièce- véh. # 18)	1 267,08 \$
1072	BROWN BRYAN (pépine - puit # 4 , réseau aqueduc & égouts)	1 419,95 \$
2559	BUDGET PROPANE (propane - chauffage - garage Jamestown)	289,10 \$
2608	C. J. KYLE LTÉE (rép. Véh. #22 - Dodge Ram - contremaitre)	391,83 \$
964	C.S. BRUNETTE (essence véh. Voirie)	1 105,81 \$
2382	CLÉMENT HYDRAULITECH INC. (rép. Véh. # 25)	3 116,34 \$
2154	CORPORATE EXPRESS CANADA INC. (papeterie- HV)	272,38 \$
2106	CRÊTE EXCAVATION INC. (transport de neige)	1 437,19 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (quincaillerie divers)	103,77 \$
1174	DISTRIBUTION LAZURE INC. (pièces - bris aqueduc)	95,08 \$
1641	DOCTEUR DU PARE-BRISE (rép. Véh. # 14 - Silverado)	678,35 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS (honoraires avocats)	2 822,99 \$
2570	EMCO CORPORATION (asphalte froide - voirie)	895,78 \$
1734	ENVIR'EAU- PUIITS INC. (Conférence téléphonique MELCC - mise aux normes)	1 954,58 \$
1020	EQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE (rép. Véh. #9 New Holland & # 27 - charrue)	423,59 \$
1384	EQUIPEMENTS COLPRON INC.(achat véh. # 30 nouveau tracteur)	299 080,37 \$
1872	ÉQUIPEMENTS TM INC. (LES) (rép. Véh. # 9 New Holland)	540,25 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX (frais lab. Eau usée, potable & brute)	513,94 \$
2245	FILION, ME MARTIN (hon. Avocat - taxes foncières)	298,94 \$
1848	FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE (mutation - février 2020)	60,00 \$
2231	G.P. AG DISTRIBUTION (rép. Véh. # 21 - tracteur Deutz)	216,62 \$
1214	GARAGE S.D. INC. (rép. Véh. # 11 - charrue village)	163,92 \$
1781	GAUTHIER, RENÉ (essence véh. Voirie & charrues)	3 438,32 \$
1676	GENEQ INC. (pluviomètre - usine d'épuration)	75,88 \$
2304	GROUPE NEOTECH (hon. Informatique)	844,74 \$
1050	INFOTECH (ajout poste de travail - F. Gagnon)	344,93 \$
1690	JALEC INC. (accès réseau - radios mobiles - mars - voirie)	343,78 \$
2753	K.S.S.T. DISTRIBUTION (pièces - charrues)	62,55 \$
1408	LAC-MATIC INC. (fusil à arroser - usine d'épuration)	143,71 \$
992	LAMB J. & SON (soudage véh. # 26 & 27 - charrues)	781,83 \$
1220	LIBRAIRIE WILSON & LAFLEUR INC. (code municipal - François Gagnon)	101,85 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER (achat livres - Bibliothèque)	417,78 \$
1956	MARTECH INC. (pièces - enseignes)	796,21 \$
2552	MCCLINTOCK, Les Entreprises (transport de neige)	603,62 \$
1037	MECAMOBILE INC. (rép. Véh.# 26, 27 & 28)	11 092,23 \$
2265	NET COMMUNICATIONS 2000 INC. (hébergement 25 courriels - avril 2020)	28,74 \$
2720	NORDIKEAU (étalonnage - poste Delage)	672,60 \$
2435	PARAGRAPHE (achat livres bibliothèque)	326,40 \$
2512	PETRO-CANADA (essence véh. Voirie et charrues0)	1 484,18 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC. (pièces véh. Voirie & charrues)	2 003,37 \$
2109	PURULATOR INC. (frais de transport)	11,04 \$
1855	QUÉBEC MUNICIPAL (adhésion annuelle - janvier 2020 à avril 2021)	598,10 \$
2220	QUESNEL, J. / N. LABERGE (transport de neige)	1 365,32 \$
1024	QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC. (quincaillerie divers)	958,97 \$
2666	R.M. LEDUC & CIE INC. (fournitures - Bibliothèque)	408,21 \$
981	RATTE, MAGASIN F. (papeterie - HV & voirie)	127,97 \$
2489	RECY-COMPACT INC. (service de recyclage - mars 2020)	8 486,39 \$
2724	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.(Lame à bloc - véh. # 27 charrue)	1 835,00 \$
2538	SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC. (ajust. nettoyage conduite - égouts)	89,38 \$

2668	SERVICES GUY DANDURAND INC. (pépine - feu Rg Dumas)	827,82 \$
1039	SERVICOFAX (contrat copieur jan. À fév. 2020 et achat imprimante - F. Gagnon)	629,51 \$
2491	SGM MAINTENANCE INC. (entretien d'éclairage - annuel)	4 175,50 \$
2371	SHELL CANADA (PRODUITS) (essence véh. Voirie et charrues)	1 534,20 \$
2113	SHELLEX INFRASTRUCTURES (hon. Plan de déneigement)	1 724,63 \$
1057	SYLVIO GALIPEAU INC. (gravier - bris aqueduc- Hector & puit # 4)	1 708,01 \$
2391	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC. (appel de service - garage Rte 138A & pompe Hôpital)	574,87 \$
1626	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT (débloquer tuyaux - rue Georges)	603,62 \$
2706	VALLÉE DES TRAVAILLEURS (LA) (2 appels de services- rép. Véh. # 26 - charrue)	1 525,20 \$
1591	VINCENT GRANGER SERVICE PLUS (facturation annuelle & détecteur fumée - usine)	1 554,49 \$
2738	WM QUÉBEC INC. (location contenant - centre réc.)	23,00 \$
2153	WÜRTH CANADA LIMITED/LIMITÉE (gants & attaches câble)	782,78 \$
		<u>370 254,59 \$</u>
DEMANDE DE RÉOLUTION (ORDRE DU JOUR):		
1004	A.E.M.F.S.Q.(frais annuel - services d'entraide mutuelle - 2020)	2 000,00 \$
1384	EQUIP. COLPRON INC. (inst. Chauffe trans., alarme recul & contrepoids - véh. # 30)	4 509,18 \$
2304	GROUPE NEOTECH (achat 6 ordinateurs - 3 HV & 3 biblio) réso pour 2986,60\$ déjà réso # 19-12-400 pour 5549,80\$	9 814,73 \$
		<u>16 323,91 \$</u>
DÉJÀ APPROUVÉ PAR RÉOLUTION:		
20-03-068	ENVIR'EAU- PUIITS INC. (Hon. Suivi ESSIDES - mise aux normes)	2 414,48 \$
	LABORATOIRE GS INC. (hon. Contrôle, qualitatif - Rte 201, trottoirs & patinoire)	2 119,00 \$
18-11-441		
19-04-129	PRODUCTIONS DU 3 JUIN INC.	1 149,75 \$
		<u>5 683,23 \$</u>
PROJET:		
2732	ENVIRONOR CANADA INC. (séquestrant - Station Dumas)	1 718,88 \$
		<u>1 718,88 \$</u>
		<u>393 980,61 \$</u>
Plus paiements durant le mois:		
	Salaires du 9 février au 21 mars 2020	95 335,02 \$
	REER	2 525,89 \$
20-00002	Chartrand, Léo (loc. locaux 1432 & 1441 Jamestown - garage municipal - fév. 2020)	1 782,11 \$
20-00003	Chartrand, Léo (loc. locaux 1432 & 1441 Jamestown - garage municipal - mars 2020)	1 782,11 \$
20-00202	Hydro	10 370,39 \$
20-00203	Bell Mobilité (cellulaires - février 2020)	244,73 \$
20-00204	Visa (registre foncière & télémétrie - Station Dumas)	126,67 \$
20-00205	Dert Telecom (garage Route 138A)	172,78 \$
20-00206	Remboursement boîte aux lettres endommagée	817,70 \$
20-00207	ManuVie (Ass. Col. Mars 2020)	4 750,43 \$
20-00208	Soucy, Benoit (entr. Mén. Du 16 au 29 février 2020)	950,00 \$
20-00273	Routhier Goulet Avocats (quittance Pavage Ultra Inc.)	8 000,00 \$
20-00274	SAAQ (immatriculations 2020)	14 125,12 \$
20-00275	Revenu Québec (MRQ intérêts sommaire 2019)	241,47 \$
20-00276	Légion Royale Canadienne (Don à la légion 2019)	1 215,27 \$
20-00277	Targo Communications (téléphones & internet - HV - mars 2020)	264,16 \$
20-00278	Bell	570,59 \$
20-00279	Hydro-Québec	6 680,67 \$
20-00280	Hydro-Québec	75,87 \$
20-00281	Revenu Canada (Das Féd. Février 2020 - rég.)	9 747,02 \$
20-00282	Revenu Canada (Das Féd. Février 2020 - occ.)	1 839,01 \$
20-00283	Revenu Québec (Das Prov. Février 2020)	27 112,29 \$
20-00287	Doyon, Francis (remb. Agenda)	39,08 \$
20-00288	WM Québec Inc. (collecte de déchets - fév. 2020)	24 233,15 \$
20-00289	Soucy, Benoit (entr. Mén. Du 1 au 14 mars 2020)	950,00 \$
20-00290	Hydro - Québec	4 274,16 \$
20-00291	Bell Mobilité (cellulaires -mars 2020)	244,73 \$
20-00292	Visa (registre foncière & télémétrie - Station Dumas)	206,22 \$
20-00293	ManuVie (Ass. Col. Avril 2020)	4 434,74 \$
		<u>223 111,38 \$</u>
	TOTAL	<u>617 091,99 \$</u>

20-04-101 Office d’Habitation Haut St-Laurent (OHHSL)
Adoption budget 2020

CONSIDÉRANT QUE l’Office d’Habitation du Haut-Saint-Laurent (OHHSL) présente en début d’année son budget annuel, qui est généralement révisé en cours d’année;

CONSIDÉRANT QUE la part de la municipalité représente 10% du déficit total, le solde de 90% étant assumé par la Société d’Habitation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d’Ormstown assume seulement les dépenses pour les établissements situées sur son territoire : soit le 1232 pour la résidence Walshaven située sur la rue Hector (33 personnes) et le 1233 pour les résidences situées dans le Parc des Érables (24 familles) ;

CONSIDÉRANT QU’ un montant de 20 000 \$ a été prévu au budget de 2020;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d’adopter le budget initial de l’Office d’habitation du Haut-Saint-Laurent indiquant une contribution totale de 19 793 \$ dont 5 284 \$ pour l’établissement 1232 et 14 509 \$ pour la part de la municipalité en 2020.

20-04-102 A.E.M.F.S.Q. Frais annuels pour 2020

Considérant que l’Association d’Entraide Mutuelle de Feu du Sud du Québec (A.E.M.F.S.Q.) dessert la municipalité d’Ormstown ainsi que les municipalités voisines ;

Considérant que la municipalité bénéficie d’un service de qualité en participant au partage des frais, en étant membre de cette association;

Sur la proposition de Chantale Laroche

Appuyé par Stephen Ovans

Il est unanimement résolu d’autoriser un montant de 2 000 \$ (sans taxes) à payer à l’Association d’Entraide Mutuelle de Feu du Sud du Québec (AEMFSQ) pour les frais annuels de 2020.

Poste comptable attribué à la dépense : 02-220-00-494

20-04-103 Renouvellement prêt CP # 4 – Règ. 68-2011 pour Rue des Boisés

CONSIDÉRANT un emprunt de 90 000 \$ en date du 2 février 2015 pour autoriser des travaux sur la rue des Boisés (résolution 15-02-036);

CONSIDÉRANT QUE cet emprunt d’une durée de 25 ans, doit être renouvelé à tous les 5 ans et que le présent terme est échu depuis le 30 mars dernier;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de taux ont été adressées aux deux institutions bancaires de la municipalité;

Taux d’intérêts	CIBC	Desjardins
1 an	3.34 %	3.03 %
2 ans	3.60%	3.37 %
3 ans	3.76%	3.53 %
4 ans	n/a	3.65 %
5 ans	4.09%	3.77 %

Sur proposition de Chantale Laroche

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d’autoriser à Caisse Desjardins, le renouvellement du prêt # 4 d’un montant de 72 000 \$, au taux de 3.77 % pour un terme de 5 ans et que les signataires soient le maire et le directeur général.

20-04-104 Octroi contrat réfection de chaussée 2020

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de procéder à la réfection des voies de circulation municipales;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'asphaltage à l'effet de procéder à une évaluation de l'état des voies de circulation, emprises et fossés bordant les voies de circulation dans un contexte de priorisation des interventions ainsi que les coûts associés;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'asphaltage a retenu comme priorisation les voies à resurfacer suivantes:

- 1.8 km sur le Rang 3
- 0.9 km sur le Chemin Rivière Châteaugay Nord

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres par la municipalité basé sur le devis produit par la firme Shellex, a été réalisé dont six (6) soumissionnaires ont déposé les soumissions ci-dessous;

Entreprises	Places d'affaire	Prix (avant taxes)
Ali Excavation Inc.	Salaberry-de-Valleyfield QC	353 814,23 \$
Roxboro Excavation Inc.	Dorval QC	389 987,44 \$
Sintra Inc.	Brossard QC	424 309,47 \$
Les Pavages Céka Inc.	Mercier QC	433 566,17 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	St-Rémi Qc	447 787,23 \$
Les Pavages Ultra Inc.	Mercier QC	463 707,32 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues par la firme Shellex et la recommandation de retenir les services du plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Ali Excavation Inc., de Salaberry-de-Valleyfield QC, dont la soumission déposée étant de 353 814,23\$ (avant taxes);

Sur proposition de Jacques Guilbault
Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 353 814,23 \$ (avant taxes) à l'entreprise Ali Excavation Inc., de Salaberry-de-Valleyfield QC, pour les travaux de décohesionnement et de pose d'enrobé sur 1.8 km sur le Rang 3 et sur 0.9 km sur le Chemin de la Rivière Châteaugay Nord dans la municipalité d'Ormstown.
Poste comptable attribué à la dépense : 23-040-00-721

20-04-105 Équipements Colpron – ajouts au véh. 30 (Tracteur 2019)

CONSIDÉRANT la nécessité pour la municipalité d'utiliser un tracteur pour l'entretien des infrastructures de la municipalité ainsi que de procéder au déneigement des rues, routes et rangs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour des besoins opérationnels et de sécurité, l'achat d'un chauffe transmission, d'un contrepoids arrière sur attelage et d'une alarme de recul était nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Colpron de Ste-Martine QC possédait ces équipements pouvant être installés dans un délai raisonnable afin de rendre le véhicule opérationnel rapidement afin d'accomplir nos besoins en déneigement;

CONSIDÉRANT la soumission reçue et acceptée pour ces équipements au montant de 4 509,18 \$ (avant taxes);

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement d'accepter de verser un montant de 4 509,18 \$ (avant taxes) pour l'achat d'un chauffe-transmission, d'un contrepoids arrière sur attelage et d'une alarme de recul pour le véhicule #30 (tracteur 2019) à l'entreprise Équipements Colpron Inc. de Ste-Martine QC.

Poste comptable attribué à la dépense : 23-040-00-724.

20-04-106 Kemira Water Solutions – achat d'alun pour assainissement

CONSIDÉRANT l'obligation de traiter les eaux potables et usées, et que ce traitement nécessite l'utilisation de sulfate d'alun ;

CONSIDÉRANT QUE seule l'entreprise Kemira Water Solutions Canada Inc. a soumissionné lors de la demande de prix ;

Sur proposition Ken Dolphin
Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d'autoriser l'achat de sulfate d'alun au coût de 365 \$/tm liquide (avant taxes), payable à Kemira Water Solutions Canada Inc., pour l'assainissement des eaux, aux termes de leur soumission datée du 27 février 2020.
Poste attribué à la dépense : 02-414-00-635.

20-04-107 Groupe Néotech – achats ordinateurs pour migration Windows 10

CONSIDÉRANT QUE la migration du logiciel Windows 10 a nécessité l'achat de 3 nouveaux ordinateurs à l'hôtel de ville, pour un montant de 5 549.80 \$ (avant taxes) qui avait déjà été autorisé en décembre 2019 par la résolution no. 19-12-400;

CONSIDÉRANT QUE 3 ordinateurs supplémentaires étaient également nécessaires à la bibliothèque pour les mêmes raisons, pour un montant supplémentaire de 2 986.60 \$ (avant taxes);

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant supplémentaire de 2 986.60\$ (avant taxes) à la firme Groupe Néotech pour l'achat et l'installation des 3 ordinateurs à la bibliothèque.

Poste comptable attribué à la dépense : 23-088-00-726

20-04-108 Groupe Néotech – entente financière pour banque d'heures pour frais informatiques

Considérant que les équipements informatiques nécessitent continuellement des ajustements et des mises à jour;

Considérant que la firme Néotech gère l'ensemble de nos installations informatiques qui sont reliées au réseau et au serveur;

Considérant que la firme Néotech offre de plus en plus à ses clients, l'utilisation d'une banque d'heures qui permet en étant pro-actif, une économie sur la maintenance, la surveillance et la sécurité des systèmes utilisés;

Considérant qu' un rapport sera remis à tous les mois pour indiquer les heures utilisées;

Considérant qu' à tous les 3 mois, les montants excédentaires devront être payés;

Sur proposition de Ken Dolphin
Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'accepter à titre d'essai, la proposition financière présentée par Groupe Néotech, d'une banque d'heures à raison de 498 \$ (avant taxes) par mois, pour un terme de 9 mois, se terminant le 31 décembre 2020.

Postes comptables attribués à la dépense : 02-130-00-414, 02-140-00-414, 02-320-00-414, 02-610-00-414 et 02-702-30-414.

20-04-109 Acompte versé à l'organisme Une Affaire de famille

- Considérant que depuis plus de 10 ans, l'organisme Une Affaire de Famille s'implique activement auprès des familles de la région;
- Considérant que la municipalité a adopté une Politique familiale dont les ressources et les activités sont similaires à celles de l'organisme UAF;
- Considérant que l'organisme UAF est reconnu en tant que partenaire de la municipalité pour la réalisation de la Politique familiale municipale, permettant ainsi à la municipalité de déléguer certaines activités relatives à celle-ci;
- Considérant que lors de l'adoption du budget pour l'année 2020, un montant de 80 000\$ fut alloué pour le maintien des activités en lien avec la Politique familiale et assumées par l'organisme UAF;
- Considérant que pour le premier trimestre, les activités organisées par UAF ont engendrés des coûts à l'organisme d'où la demande d'un versement d'un acompte de 20 800 \$ en guise de soutien et maintien des activités;

Sur la proposition de Chantale Laroche

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser le versement d'un acompte de 20 800 \$ à l'organisme Une Affaire de Famille (UAF) en guise de soutien et maintien des activités selon la Politique familiale de la municipalité et en respect des prévisions budgétaires pour l'année 2020.

Poste comptable attribué à la dépense : 02-701-90-970.

20-04-110 Crête Excavation – fourniture terre de finition 2020

- Considérant la nécessité d'ajouter de la terre de finition en divers emplacements;
- Considérant que seul l'entrepreneur Crête Excavation Inc., de Ormstown QC, a soumissionné lors de la demande de prix ;

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser la voirie municipale à s'approvisionner en terre de finition via l'entrepreneur Crête Excavation Inc., de Ormstown QC, selon un prix de 16,75 \$ la tonne métrique.

Poste attribué à la dépense : 02-320-00-620.

20-04-111 Tournoi de balle Rosalie Émond (août 2020)

- Considérant que le tournoi est organisé pour une huitième année consécutive;
- Considérant que tous les fonds amassés sont remis à la Fondation Charles-Bruneau;
- Considérant que les organisateurs ont les besoins suivants pour le bon déroulement de l'activité;

Demandes	Coût \$	Coût temps ou matériel approximatif
4 toilettes portatives (2 déjà présentes) Vidange des toilettes si nécessaire	300\$	
Installation de 5 estrades Cantine Poubelles, bac à canettes, bacs recyclage Tables à pique-nique		500\$

Considérant que la situation exceptionnelle due au Coronavirus permette la tenue de cette activité;

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d'autoriser les demandes du comité organisateur pour le tournoi de baseball Rosalie Émond, qui aura lieu du 14 au 16 août 2020.

20-04-112 Demandes Club de soccer – saison 2020

Considérant que les parties seront disputées dès le 18 mai à Ormstown;

Considérant que le Club de soccer Ormstown regroupe plus de 350 joueurs;

Considérant que le Club et la municipalité d'Ormstown désirent accueillir le tournoi régional de l'ARSSO;

Considérant les demandes suivantes (à être faites par le département des travaux publics);

Saison régulière

- Préparation des terrains et lignage du 18 mai au 14 septembre.
- Entretien hebdomadaire (coupe gazon incluant l'intérieur des buts, traçage des lignes)
- Fournir le matériel nécessaire : table à pique-nique, bancs, estrades
- Construire deux abris pour joueurs (même modèle que les abris du grand terrain)

Pour le tournoi régional

- Accès et préparation du terrain de CVR
- Appui matériel pour le tournoi régional

Considérant que la situation exceptionnelle due au Coronavirus permette la tenue de ces activités;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement d'autoriser les demandes du club de soccer Ormstown pour la saison régulière et le tournoi régional.

20-04-113 Expo Ormstown - été 2020

Considérant que la municipalité d'Ormstown a intérêt au succès de l'évènement annuel Expo Ormstown, ayant lieu en 2020 du 11 au 14 juin;

Considérant que les organisateurs de cet évènement demandent la participation de la municipalité;

Considérant qu' une somme suffisante a été prévue au budget de la municipalité pour répondre aux besoins demandés;

Considérant que la situation exceptionnelle due au Coronavirus permette la tenue de cette activité;

En conséquence

Sur proposition de Ken Dolphin

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d'allouer les sommes et services suivants à titre de participation à Expo Ormstown pour 2020 :

2000\$	Sécurité
6000\$	Dépliants, impression et envoi
2000\$	Décor centre-ville et affiches promotions
1000\$	Station de séparation des déchets/recyclage (salaire + matériel)
<u>3000\$</u>	Publicité autobus (3 arrières, 3 côtés)

15 000\$ TOTAL

De plus, la municipalité autorise, en fonction des dates de l'évènement, les services suivants non-imputés au compte d'Expo Ormstown:

- la peinture de lignes par les employés de la municipalité, plus la peinture (valeur estimée de la peinture 200\$, plus réparation des équipements, le cas échéant);
- Exposer les dates de l'évènement sur le babillard à l'angle des rue Roy et Bridge;
- Tondre le gazon le long de la clôture du chemin de la Rivière Chateauguay (estimé 5 heures de main d'œuvre), ainsi que pour les mois de juillet

- (Rock'n'Rods) et septembre (course chevaux ou
- Placer des barricades à l'angle des rues Argyle et Broadway;
 - Rendre disponible sur appel un employé du département des travaux publics en cas de bris d'aqueduc ou d'égouts (estimé variable selon le cas);
 - Le jour de la parade, jeudi le 11 juin 2020, avant 18h00, placer les pancartes d'interdiction de stationnement sur les rues Lambton et Bridge;
 - Passer le balai sur l'asphalte de l'entrée (l'arche) au bâtiment aréna de l'Expo (valeur estimée 300\$);
 - Autoriser le Directeur des travaux publics d'interdire certains stationnements dans le quartier de Eastmount pour permettre le passage des véhicules d'urgence;
 - Autoriser le Directeur des travaux publics à placer une signalisation avertissant le fait d'une courbe hasardeuse à l'est de l'entrée de la foire;
 - Prêter 10 tables du centre récréatif;
 - Ajouter signalisation autour du Rang 40 pour utiliser route 138 au lieu de Ch. Rivière Chât. Nord;

Une demande sera faite sous peu afin que la municipalité puisse mieux indiquer le stationnement incitatif (Prix à établir, permission à demander au MTQ).

20-04-114 Demande prolongation démarche MADA

- Considérant la subvention reçue pour la démarche Municipalité des Aînés (MADA);
- Considérant que le projet devait être complété pour le mois de février 2020, incluant la reddition de compte;
- Considérant que la municipalité a du retard et désire démarrer le projet le plus rapidement possible;

Sur proposition de Chantale Laroche
Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement de demander une prolongation pour la démarche MADA.

20-04-115 Levée de la séance

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h05 heures.

Jacques Lapierre
Maire

Georges Lazurka
Directeur général

CERTIFICAT – Je, soussigné, Georges Lazurka, Directeur général, certifie que la Municipalité a les fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance.

Georges Lazurka, Directeur général